Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2021

N° 167 Juin

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

La baronnie de la Roche Tesson à La Colombe	1
La vente du mobilier de l'abbaye de Hambye, conséquence des	2, 7
Le Novus ordinarius de Coutances révèle une éruption volca-	3
Fin d'un baraquements de la reconstruction à Hambye	4
Le calvaire de Tribehou produit par les granitiers de Coulouvray-Boisbenâtre	5-6, 8

Sommaire :

Le val de Sienne, au fils des numéros du périodique, révèle peu à peu son histoire, ses paysages, les richesses de ses habitants. Ce numéro est une nouvelle contribution. Celle-ci ne peut se faire sans la découverte de nouveaux sujets. N'hésitez pas à m'en faire part.

SAUVEGARDE ASVPVS PATRIMOINE VALORISATION VAL DE SIENNE
GAVRAY PERCY
VILLEDIEU-LES-POÊLES

La Roche-Tesson

Au début du XVe siècle, les anglais qui en étaient maîtres, l'abandonnèrent à son sort, l'estimant en trop mauvais état et indeffendable. Nul depuis n' songé à sa restauration. Or si l'on en juge par les vestiges encore existants et par quelques souvenirs de la tradition historique, ce château aux murs très épais, construits avec un mortier encore très résistant malgré les intempéries qu'ils subissent toujours, ce château, dis-je, ne pouvait en 1427, date citée, ne remonter qu'à environ 3 ou 400 ans. Les moyens de destruction antérieurs au XVe siècle n'étaient pas si puissants, qu'il ne leur eut résisté bien davantage en cas de siège. Son origine est beaucoup plus ancienne. Le château de la Roche-Tesson a certainement son origine au Ve ou au VIe siècle. Certains vestiges, briques romaines en particulier, disposition de la maçonnerie, objets gallo-romains trouvés dans ses ruines et aux environs en fourniraient la preuve au besoin.

L'enceinte paraît avoir été considérable. On y remarque plusieurs tours. Il était entourés de fossés profonds au-delà desquels il y a un glacis très escarpé. Au levant, dans le prolongement de la hauteur et tout près de la forteresse, on voit une petite élévation où était la chapelle. Les documents émanés d'un homme savant ayant étudié avec soin et sur les lieux mêmes, tout ce qui se rattache au château de la Roche donnent à croire qu'il était autrefois considérable. Aujourd'hui, il ne se compose plus que de ruines sans forme de nature à pouvoir distinguer même les parties principales. On y arrive assez facilement du côté de l'est après avoir traversé deux petits champs séparés l'un de l'autre par un fossé en partie comblé mais où l'on distingue encore la trace du passage conduisant à la forteresse. Celui de ces champs le plus rapproché du château est de forme carrée. Les clôtures en sont escarpées au nord et au sud. Un fossé d'une largeur d'environ dix mètres le sépare des murailles d'enceinte. Ce fossé est parsemé de débris et de pierres de sorte que l'on ne peut facilement en évaluer la profondeur, cependant on peut supposer qu'il ait eu au moins huit à dix mètres au-dessous du sol, creusé dans le roc qui forme un plan vertical passablement uni du côté extérieur, il est en maçonnerie du côté de l'enceinte. L'endroit où se trouvait très probablement un pont-levis est comblé d'une masse irrégulière de terre et de roches éparses et de débris de maçonnerie. Cette dernière partie a environ quatre mètres de largeur. Le mur d'enceinte est détruit aux abords de droite et de gauche à cette arrivée. Il environne la place avec une forme circulaire un peu

La vente du mobilier de l'abbaye de Hambye

Les décisions municipales de Muneville-sur-Mer m'ont amené à me souvenir que le maire de la commune avait été l'un des acquéreurs assidus des biens immeubles de l'abbaye de Hambye. Les archives municipales de Muneville-sur-Mer, outre l'identité du maire, ne m'ont apporté comme contribution supplémentaire.

D'où ce retour vers ce dépeçage de l'abbaye à commencer par celui des biens meubles parmi lesquels croix et calvaires, tombeaux. Voici, je cite un document conservé dans le fonds Havel aux archives départementales de la Manche: « adjudication du mobilier de l'église de Hambye le 29 floréal de l'an II en présence de Thomas, Louis, Gilles Beaufils, greffier de la municipalité de Hambye et à la requête de Gilles, François Hurel, agent national de la dite commune suite à l'inventaire dressé le 24 Pluviôse dernier.

Une grande croix en pierre et son palier et toutes les autres pierres qui servaient à l'élever avec deux autres petites, mises à prix, adjugées au citoyen Beaufils le Longprey à 140 livres (nous connaissons dans les archives une croix dénommée « croix Beaufils » fut-elle celle-ci ? ;

item : les tombeaux et autres petites croix existantes dans l'enceinte du cimetière proclamés, mis à prix et adjugés au citoyen Beaufils le Longprey à la somme de 72 livres (probablement de petites croix marquant les sépultures des moines défunts, mais comment se présentaient ces tombeaux?);

quatre pots bénitiers avec les fonts et pierres en dépendant avec la couverture en bois des dits fonts et le tapis de dessus, adjugé au citoyen Levillain pour 5 livres 10 sols ;

l'aigle servant anciennement de lutrin, avec un tabouret et deux portes livres, adjugés au citoyen Levillain pour 5 livres ;

item : quatre statues avec des reliques et autres marques de fanatisme avec de vieilles indiennes servant à couvrir les autels, adjugé au citoyen Levillain 7 livres 10 sols ;

l'autel et la contretable de la Vierge avec le tableau et boiserie (Boisure dans le texte) et l'indienne servant à couvrir lesdits tableaux, adjugés au citoyen Levillain, 36 livres ;

item : l'indienne servant à couvrir le maître autel de l'église, adjugé à Jean Le Mierre, 83 livres ;

item : un autre autel avec la contretable et rideaux adjugés au citoyen Levillain, 67 livres ;

item un ci-devant confessionnal, adjugé au citoyen Levillain, 15 livres ;

un autre confessionnal, adjugé au citoyen Levillain, (illisible) livres ;

item un confessionnal, adjugé à la femme de Jean Gohier, 16 livres ;

item un autre confessionnal, adjugé au citoyen Levillain, 8 livres 10 sols ;

item les deux côtés d'un confessionnal, réservé le milieu pour faire une guérite pour monter la garde, adjugé à Pierre Lavache, pour 3 livres ;

item un autre confessionnal adjugé à Laurent Hubert, 10 livres ;

item deux…. adjugé à Jean Le Mierre, 18 livres 5 sols ;

deux vieilles chapes, adjugées à Charles Voisin, 6 livres 2 sols ;

un ornement avec ses deux tuniques, Etoles, et manipules, adjugés au citoyen Beaufils Le Longprey, 8 livres ;

trois chapes rouges, adjugées au citoyen Levillain, 40 livres, cinq sols ;

un ornement avec deux tuniques, étoles et manipules, adjugé au citoyen Levillain, 12 livres ;

trois chapes adjugées au citoyen Levillain, 31 livres ;

trois étoles adjugées à la femme de Gard Lemonnier, 18 livres 5 sols ;

trois chapes de différentes couleurs, adjugées à la femme de Jacques Potier, 83 livres ;

deux autres chapes à Joachim Le Bastard, 53 livres 10 sols ;

un ornement avec ses deux tuniques (illisible) adjugé au citoyen Jean André Le Royer, 60 livres 5 sols ;

item le maître-autel avec la contretable, avec le petit coffre où étaient refermées les pièces du trésor et fabrique (le coffre du trésor fermant à trois clés, chacune d'elle détenue par une personne différente dans lequel devaient être rangées, cotées, les différentes pièces de parchemin, papier), et vu qu'aucun des adjudicataires, n'a voulu mettre à prix, nous

Quand le novus ordinarius constantiensis révèle le cataclysme des iles de la Sonde en Indonésie

Suite à mon message du 19 de ce mois, ci-dessous, et à toutes fins utiles, j'ai trouvé que, contrairement à ce que je prétendais, le manuscrit dont vous avez eu l'obligeance de m'envoyer un extrait, a été au moins partiellement publié une fois, sous le titre « *Notae Constantienses* », et daté du XIVe siècle, dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, tome XXIII, Paris, 1894, p. 543-546.

Bien cordialement

B. Tabuteau

Je vous remercie très sincèrement pour votre obligeance ! Le savant archiviste et historien Léopold Delisle se référait, au milieu du XIXe siècle, à ce manuscrit manifestement demeuré inédit encore aujourd'hui, en signalant qu'il venait d'être alors déposé aux Archives du diocèse par l'abbé Delamare, autre éminent érudit de l'époque. Et la référence était exacte, au feuillet près, car j'ai bien retrouvé dans le texte en latin, la relation, en 1258, de calamités naturelles extraordinaires et de leurs effets dévastateurs, dont se font l'écho à cette date maints chroniqueurs et annalistes en Normandie, en France et en Europe, suite, très certainement, à une éruption volcanique cataclysmique dans les îles de la Sonde, l'année précédente !

Merci encore
Bien cordialement

Bruno Tabuteau
Membre poitevin de la Société des Antiquaires de Normandie (ADCA : manuscrit 97)

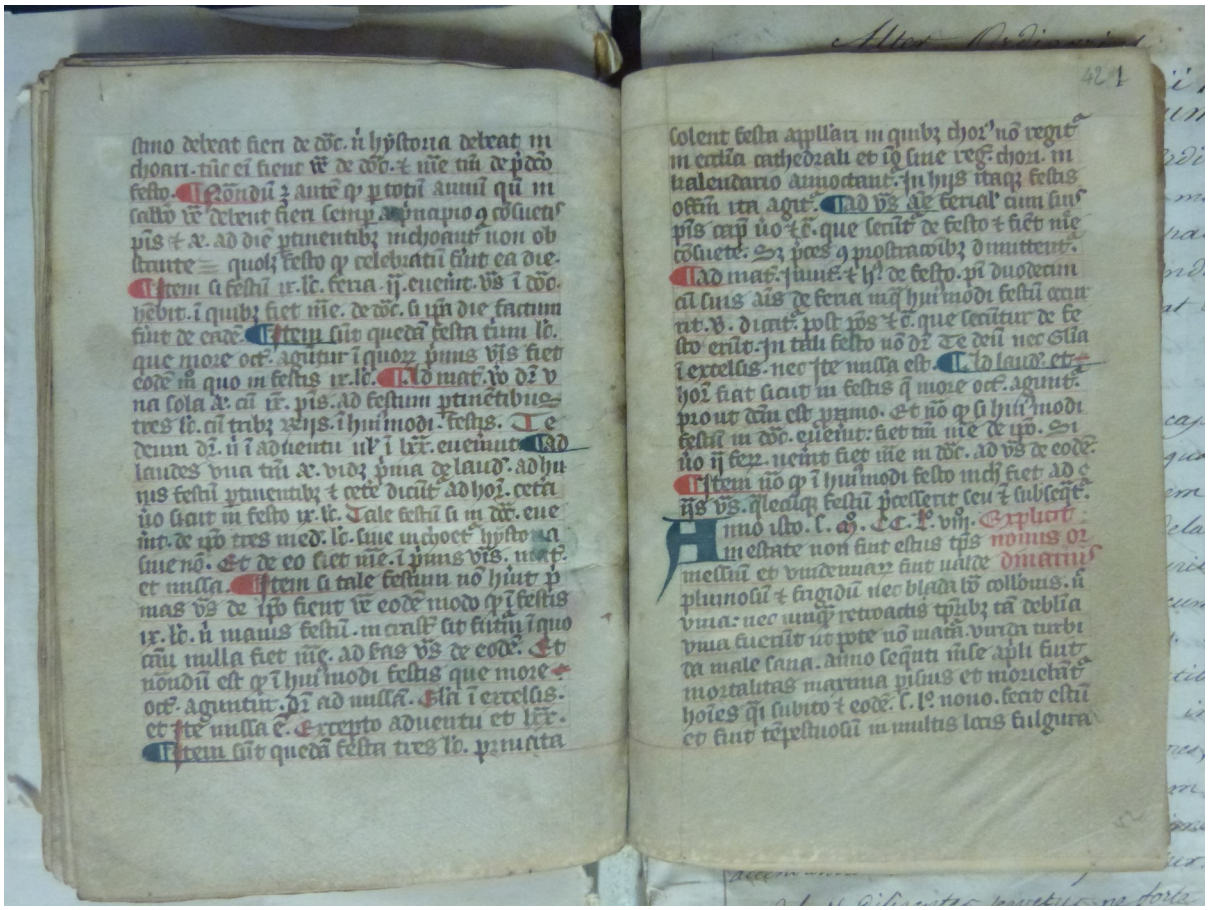

La fin d'un témoin de la reconstruction

.Un baraquement en bois se dressait parallèlement au passage du chanoine Niobey sur le terrain appartenant à Daniel Née. Ce terrain a été récemment acquis par Dominique Beaufils lequel pour des raisons de gestion du terrain a estimé qu'il lui était nécessaire de récupérer cette superficie occupée par cette baraque inoccupée depuis longtemps. La démolition eut lieu entre le 5 et le 8 mai 2020.

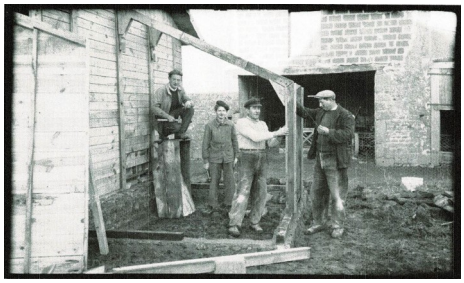

Ce baraquement destiné a héberger les sinistrés victimes des bombardements accueilli madame Lucie, Eugénie Jersol veuve de René, Alexandre Pouchin (+ en 1932 à Saint-Lô). Elle habitait au 14 ter de la rue Henri Amiard à Saint-Lô. Robert, son fils, naquit le 12 janvier 1915 à Saint-Lô. L'appareil photographique qu'il reçut de son père fut-il le déclencheur de cette passion pour cet art ? Toujours-est-il que Robert Pouchin, âgé de 23 ans, parti pour travailler à Caen dans les premiers mois de l'année 1938. Il fut embauché chez Delassalle qui exerçait, place Saint-Sauveur. La guerre contraria le projet professionnel et le couple, Robert s'étant marié avec Raymonde, et avait deux enfants et était enceinte d'un troisième, revint vers Saint-Lô et de là la famille partit comme tant d'autres sur la route de l'exode. La famille rejoignit l'abbé Robine alors curé de la paroisse d'Hambye. Robert Pouchin, sa femme et les enfants, s'installèrent dans la maison que l'abbé Eugène Niobey avait eue en propriété. Robert Pouchin s'éteignit en 2001 en laissant une somme de travail considérable car dès que possible après la libération, il devint le photographe de l'hebdomadaire « La Manche-Libre ». Ce Robert Doisneau du Cotentin, c'est ainsi qu'il était qualifié, produisit une œuvre considérable de près ou plus de 100 000 clichés qui ont été déposés aux Archives départementales de la Manche.

Plusieurs associations s'évertuent à sauver les baraques, notamment à Vire, en Bretagne. Gabriel Bossard avait créé tout un processus de valorisation de la reconstruction et Percy semblait tout désigné.

---

allongée de l'est à l'ouest. Les fossés sont très profondément creusés du côté du nord et de l'ouest. Au midi, ils sont formés par un ravin profond sur une vallée. Parmi les ruines encore debout des bâtiments, on ne remarque plus qu'une cuisine et la base d'une tour. La cuisine, dont le mur dans lequel une vaste cheminée était pratiquée, est soutenu par un gros lierre au tronc noueux dont les ramifications ont enlacé toute la surface extérieure et en grande partie, celle de l'intérieur, ce qui contribue beaucoup à le maintenir debout à … mètres de longueur et … de largeur (espaces restés vides dans le texte saisi). La cuve de la cheminée occupe toute la largeur de cet appartement. On ne voit plus que les traces latérales de la forme de cette cheminée dont la tête qui existait encore il ya soixante ans, est aujourd'hui totalement détruite. On remarque dans l'un de ces murs une espèce de buanderie. L'un des murs latéraux de cet appartement (à suivre)

Le calvaire de Tribehou, une érection pas comme les autres

Nous avions découvert, mon épouse et moi-même, ce calvaire il y a plus d'un an au cours d'un périple dans les marais. C'est incontestablement une œuvre produite par les granitiers de Coulouvray-Boisbenâtre.

Dressé au carrefour entre la D 29 et la D 77, selon le point géodésique à la hauteur au-dessus du niveau de la mer de 8,02 m, ce site est clos d'un muret, plus bas sur trois de ses côtés. Le fond du clos, plus élevé est encadré de deux piliers spécifiquement couronnés d'une tablette. Il était surmonté d'une grille métallique, laquelle a été depuis supprimée. On y accédait au moyen du franchissement d'un portail illustré d'une croix sommitale, à deux vantaux lequel a été depuis remplacé par un autre portail métallique contemporain porté par deux piliers de granit de taille mouluré. Un quadruple emmarchement mouluré et aux angles adoucis (cintrés) sert de piédestal au dé. Ce dé est caractéristique des productions de l'atelier avec, sa base en relief, comme un ruban dont la partie haute s'intègre en douceur dans la masse et son importante collerette supérieure illustrée d'un fort bourrelet rond en relief. La face est illustrée d'un écu en creux au sein duquel est gravée la dédicace « Mission de 1874/40 jours d'indulgences » Un haut fût est planté dans le dé. Sa base carrée chanfreinée en octogone est sculptée en relief selon la maîtrise de l'atelier, à savoir des effigies portant une collerette autour du cou et à chevelure ondulée, d'importantes volutes très ouvragées, des pinacles aux toits à ressauts et aux arcatures en creux, trilobées surmontés de lis à la pointe. Le support de la console por-

tant le pinacle est orné d'une boule ainsi que les extrémités des frontons triangulaires des arcatures. Il n'y a pas de chapiteau au sommet du fût. Un superbe croisillon, de même

profil, fleuronné aux extrémités, se dresse

sur le fût. Il en adopte les mêmes codes et ses extrémités sont richement sculptées de grandes fleurs et volutes, tout juste en relief, selon le savoir-faire de l'atelier. Il n'y a pas de trace de fixation réservée au Christ. Ce-

lui-ci, en fonte, a provoqué une histoire terrible, celle de la disparition d'un homme. En

effet, les équipes arrivées pour dresser ce calvaire, j'imagine, comme à l'accoutumée, qu'un mat articulé permettait de hisser les pièces lourdes.

avons renvoyé la vente à jour fixe, pour cet effet lequel nous avons signé ledit jour ( ), signé G. Hurel et Beaufils, et à l'instant est intervenu le citoyen Levillain, lequel a demandé la continuation de la vente ci-dessus, et après plusieurs enchères, adjugés au citoyens François et Antoine Guidon, frères, 200 livres 10 sols ;

item deux ornements complets, mis à prix par Jean Gohier et à lui adjugés, 9 livres 2 sols ;

deux autres ornements complets, adjugés à Jean Gohier, 9 livres ;

deux chasubles vertes, avec leurs étoles, adjugées au citoyen Beaufils Le Longprey, 9 livres ;

un ornement noir avec ses tuniques, adjugées au citoyen Beaufils Le Longprey, 9 livres ;

item : trois ornements noirs adjugés à François Petit, 4 livres;

un ornement adjugé à François Petit, 10 livres 15 sols;

un ornement violé, adjugé au citoyen Levillain, 8 livres 5 sols ;

trois vieilles chapes vertes, adjugées au citoyen Charles Voisin, 36 livres 5 sols ;

un ornement vert avec ses tuniques, adjugé au citoyen Charles Guidon, 10 livres ;

un ornement noir, Guillaume Drieu, 8 livres ;

deux autres ornements à Victor Dupont, 18 livres, 1 sol ;

la bonnière (?), adjugée à Jacques Le Bastard, 4 livres 11 sols.

Le lendemain : 3 prairial de l'an II :

un vieil ornement noir avec sa tunique, adjugé au citoyen Beaufils Le Longprey, 6 livres ;

quatre vieilles chapes noires, un vieux drap mortuaire, deux vieux tableaux, un vieux dais, trois vieilles étoles, adjugés au citoyen Le Royer, 8 livres ;

un autel, cinq vieilles statues, et différents vieux morceaux de bois, adjugés à Jean Le Royer, 20 livres ;

trois tiroirs, une petite armoire fermant au volet, adjugés au citoyen Jean Pignet, 10 livres ;

dix tiroirs, s'entretenant tous ensemble, adjugés à Thomas Beaufils, greffier, 59 livres (probablement un chasublier ou un chapier);

un petit buffet et petit tiroir au bas, adjugé à Le Royer, 13 livres, 19 sols 6 deniers ;

deux missels, deux antiphonaires, 7 processionnaux, avec de vieux cartons, à Joachim Le Bastard, 10 livres, 19 sols, 6 deniers (le personnage est connu pour habiter Hambye à la Pitoiserie) ;

un buffet à un volet, au citoyen Levillain, 8 livres ;

un surplis, au citoyen Levillain, 15 livres ;

une vieille aube, au citoyen Levillain, 9 livres 6 sols ;

deux tuniques avec le tour du vey (?) au citoyen Les Jardins-Lefranc, 23 livres ;

trois tiroirs et une petite armoire à un volet, au citoyen François Guidon, 19 livres 5 sols ;

une petite armoire à un volet, au citoyen (illisible), 20 livres ;

un vieux tronc, au citoyen Joachim Le Bastard, 20 sols ;

et sont tous les meubles que nous avons trouvé dans la ci-devant église et dans la sacristie et avons déclaré à l'assemblée que nous allons nous retirer à l'instant à la ci devant abbaye dudit lieu pour procéder à la vente des meubles et effets qui y ont été inventoriés, fait et signé (suit la vente des objets mobiliers de l'abbaye).

Origine : Fonds Niobey-Havel : 214 J 183. Archives départementales de la Manche.

Fragment de terre cuite vernissée provenant d'une dalle tombale.

Vierge de pitié en bois polychrome redécouverte à Gavray

Un des deux corbeaux de cheminée autrefois disposée au rez-de-chaussée du logis abbatial.

N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE : 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

patrimoinevaldesienne.fr

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

L'abbé Pierre, Siméon, Désiré Lechevallier, curé, l'auteur de cette mission de 1874 et de l'érection du calvaire fut témoin de la chute du Christ qui tua un homme et en blessa un second (CE 1950). C'est, telle qu'elle est narrée dans la conférence de 1950, 76 ans après. Mais l'acte d'inhumation diffère quelque peu car il précise ceci, je cite: « 1874 (29/11) : le corps de Pierre Dumont, né à Saint-Martin-le-Bouillant, décédé d'hier à l'âge de 28 ans, a été inhumé dans le cimetière de Tribehou par nous curé en présence de monsieur l'abbé, de deux missionnaires, et de quelques prêtres. Cet infortuné est tombé du haut du calvaire. Il était domicilié à Villedieu. Pierre, Siméon, Désiré Lechevallier (RC). Ce dernier a été inhumé dans le cimetière de Tribehou, le 23 mai 1883. Les archives ne viendront sans doute jamais à mon secours car le presbytère a été fortement touché lors des combats pour la libération en juin 1944 et les archives, d'après le curé, étaient restées sous les décombres et cette année 1944 particulièrement humide a fait pourrir cette mémoire restée sous les gravats. Un fait, cependant m'étonne, le curé dans ses réponses au questionnaire précédent les visites canoniques fait toujours état du livre paroissial. Peut-être qu'un jour proche, nous aurons ce plaisir de consulter le mémorial paroissial.